

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016**

PRESENTS : M. RODRIGUES, M. BAYONNE, M. CASSIGNOL, Mme EYCHENNE, M. VIVANT, Mme RIBET, M. REIZ, Mme FLORES, M. REIG, M. CUBELES, Mme BARBANCE, Mme SALVANS, Mme GRENTE, M. FAYE, Mme RODRIGUEZ, M. DALMAS, M. ROSELLO, M. PECHAMAT, Mme ROTH, M. ESCAICH, Mme MOREAU, M. MORANDIN, Mme LAVILLE

PROCURATIONS : Mme FRAPPIER à M. CASSIGNOL; Mme CHOUJAA à M. BAYONNE; M. VIVES à M. RODRIGUES; Mme VIARGUES à Mme EYCHENNE; M. CAYUELA à Mme RIBET; Mme CASSAN à M. REIZ

ABSENTS : Néant

1- PERSONNEL

• **Création poste d'ATSEM 1^{ère} classe titulaire à temps non complet (30 heures)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à 30 heures, la suppression du poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

• **Création d'un poste pour Contrat Accompagnement à l'Emploi (secrétariat école)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal décide de créer un poste pour un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi à compter du 1 septembre 2016 à raison de 20 heures par semaine, pour une durée de 6 mois, renouvelable 1 fois.

• **Recrutement personnel saisonnier Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Centre de Loisirs et Maison des Jeunes) - Eté 2016 et petites vacances 2016-2017**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal décide la création des postes d'adjoints d'animation 2^{ème} classe non titulaires pour le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement et de la Maison des Jeunes Citoyens pour les mois d'été 2016 et les petites vacances scolaires (calendrier scolaire 2016-2017). Il décide la création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe au 5^{ème} échelon pour assurer la direction de la MDJ pour le mois de juillet et précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

• **Recrutement personnel d'animation Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles (ALAE) année scolaire 2016-2017**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal décide de créer 24 postes d'adjoints territoriaux d'animation 2^{ème} classe non titulaires pour faire face aux besoins saisonniers d'encadrement de l'Accueil de Loisirs associé aux Ecoles (ALAE) accueil périscolaire matin, midi et soir pour la période scolaire 2016-2017, recrutés au fur et à mesure en fonction des effectifs, rémunérés au 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation 2^{ème} classe. Il ajoute que la durée de l'engagement et le temps d'emploi de chacun des agents sera défini individuellement dans l'acte de nomination en fonction des besoins du service et précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

• **Mission accompagnement à l'évaluation des risques professionnels par le service santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Garonne – Modification délibération du 23 mai 2016**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix) décide d'accepter l'accompagnement à l'évaluation des risques par le service santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Garonne, de solliciter une subvention auprès du Fond National de Prévention de la Caisse des Dépôts et Consignation dans le cadre de l'élaboration du document unique. Il déclare que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune et autorise M. le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.

• **Gratification pour un stagiaire**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal décide d'accorder au stagiaire, étudiant en 3^{ème} année de droit à l'université Toulouse 1 Capitole, une gratification de 235 € brut et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

2- FINANCES

• **Reversement subvention CAF contrat enfance au titre de l'année 2014 au CCAS pour le RAM (abroge et remplace la délibération du 23 mai 2016)**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal décide l'inscription budgétaire des montants ci-dessus et du reversement de cette subvention à l'association concernée.

- **Achat de titres restaurant : Convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole, des communes membres de Toulouse Métropole et CCAS**

Il est proposé d'adopter la délibération suivante à l'unanimité (29 voix). Le Conseil Municipal approuve la convention portant création de groupement de commandes n° TM06, en vue de participer ensemble à l'achat de titres restaurant dans les conditions visées par l'article 28 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. La convention désigne Toulouse Métropole coordonnateur dudit groupement de commandes. La Commission d'Appel d'Offres compétente pour l'attribution des marchés est celle du coordonnateur. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les actes aux effets ci-dessus.

3- ADMINISTRATION GENERALE

- **Recensement de la population 2017 : nomination d'un coordonnateur communal et d'un coordonnateur suppléant**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix) décide de nommer Myriam DUFORT en tant que coordonnateur communal et Magali IZAGA en tant que coordonnateur suppléant pour le recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

- **Dénomination du groupe scolaire**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (29 voix) décide la dénomination «Henri Matisse» pour le groupe scolaire du quartier Andromède.

4- ASSOCIATIONS

- **Adoption de la convention d'objectifs et de moyens avec le FOOTBALL CLUB BEAUZELLE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal décide de conclure une convention d'objectifs et de moyens avec le Football Club Beauzelle.

5- TRAVAUX

- **Rénovation de l'éclairage public rue des rossignols**

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal approuve l'Avant Projet Sommaire et s'engage à verser au SDEHG une contribution.

6- FINANCES

- **Acquisition d'un logiciel de gestion des activités municipales-portail famille**

Après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix), le Conseil Municipal sollicite le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des activités municipales et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.